

	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	Page 1/6 Juin 2019
	FICHE DE POSTE	
	<u>INTITULE DU POSTE</u>	
	PSYCHOLOGUE	

Pôle d'activité : Psychiatrie

Secteur : Pédopsychiatrie

Service : Service d'Accueil Familiale Thérapeutique

Quotité de travail : 0,50 %

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier : PSYCHOLOGUE

Fonction : PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Position dans la structure :

- **Liaisons hiérarchiques :** Directeur des Ressources Humaines
- **Liaisons fonctionnelles :** Chef de pôle, Médecin responsable de service, Assistante de pôle de psychiatrie

MISSIONS

Références réglementaires :

- **Décret n° 91-129 du 31 janvier 1991** portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière.
- **Circulaire DH/FH3/92 n°23 du 23 juin 1992** relative à l'application du décret portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière.

Les psychologues conçoivent, élaborent, et mettent en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers des démarches prenant en compte la vie psychique des individus, le fonctionnement des groupes et leur interaction avec l'organisation afin de promouvoir l'autonomie et le bien être de la personne.

Conditions d'exercice du métier :

- ❖ Autonomie d'exercice et choix des modes d'intervention
- ❖ Actualisation permanente des connaissances, travail sur son implication personnelle

Missions :

Fonction clinique :

- ❖ Prise en charge des enfants et ou de leur famille
- ❖ Participation à la l'élaboration du projet thérapeutique individualisé
- ❖ Recueil, étude et analyse des besoins et/ou des demandes d'intervention
- ❖ Conduite d'entretiens individuels
- ❖ Intervention auprès d'équipes pluridisciplinaires
- ❖ Partenariat intra et extra hospitalier
- ❖ Bilans psychologiques : *recueil d'information, entretien, travail de synthèse, restitution...*
- ❖ Contribution à l'élaboration du diagnostic

Fonction formation-information-recherche :

- ❖ Formation, mise à jour des connaissances théorico-cliniques
- ❖ Encadrement et tutorat des stagiaires psychologues
- ❖ Recherche en psychologie (publications, travaux personnels, travaux collectifs...), enseignement
- ❖ Élaboration de son implication personnelle dans sa pratique professionnelle
- ❖ Participation à des groupes de pairs, collège de psychologue

Missions spécifiques :

Au sein du Service d'Accueil Familial Thérapeutique :

1. Activité de triangulation entre famille, familles d'accueil et patient :

- ❖ Soutien psychologique
- ❖ Entretiens cliniques
- ❖ Accompagnement et soutien auprès des Familles d'Accueil Thérapeutique et des familles
- ❖ Intervention

2. Travail d'équipe et de réseau :

- ❖ Au sein du service : temps de présence aux transmissions, soutien aux équipes
- ❖ Collaborer au projet thérapeutique de prise en charge globale du patient
- ❖ Coordination avec les différents professionnels médicaux, sociaux et psychologiques, scolaire et judiciaire.

Organisation du temps de travail :

Le mi-temps est presté en semaine. Les horaires seront planifiés en collaboration.

Modalités d'interventions :

Particularité : fonctionnement avec interventions à domicile sur le département et départements limitrophes. Les visites à domicile peuvent s'effectuer en binôme, si la situation le nécessite, avec l'éducateur ou le moniteur éducateur du service.

Utilisation de la voiture de service de l'hôpital.

<u>COMPETENCES REQUISES</u>

Diplôme requis :

Décret n°90-255 du 22 mars 1990 relatif à l'usage du titre de psychologue.

- ❖ Etre titulaire d'un Master 2 professionnel en psychologie ou d'un Master 2 recherche + stage (ancienne dénomination DESS ou DEA en psychologie + stage).

Savoir-faire requis communs :

- ❖ Contribuer au diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient
- ❖ Ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de son environnement
- ❖ Rédiger des notes cliniques
- ❖ Assurer la traçabilité de ses interventions dans le dossier du patient et son activité dans le logiciel
- ❖ Observer, écouter, et analyser la situation, le discours des personnes
- ❖ Formaliser et transmettre son savoir professionnel

Savoir-faire requis spécifiques :

- ❖ Elaboration et mise en œuvre d'un projet de soin global du patient
- ❖ Compétence clinique spécifiques aux enfants et adolescents
- ❖ Compétence en travail avec les familles
- ❖ Connaissance des différents professionnels engagés dans le réseau de partenaires

Qualités professionnelles requises :

- ❖ Sens de la relation
- ❖ Qualités d'écoute et d'accueil

- ❖ Sens du travail en équipe
- ❖ Capacité d'investigation, d'analyse et de synthèse

Conditions de travail :

A adapter (Travail en journée la semaine)

***Pour information :** Un collège de psychologues s'est constitué en 2008 : Email : collegedespsychologues@ch-brive.fr*